

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 14 novembre 2022

**N° CP-2022-10-3-2**

**N° applicatif 4816**

### **3<sup>ème</sup> Commission**

Commission Santé et accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées

#### **Service instructeur**

#### **Service consulté**

### **SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DES JOURNÉES INTERNATIONALES POUR L'INCLUSION ET LA CITOYENNETÉ DES SÉNIORS À STRASBOURG EN MARS 2023**

Résumé : Dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, il vous est proposé de soutenir l'organisation des journées internationales pour l'inclusion et la citoyenneté des seniors, qui se tiendront du 7 au 10 mars 2023 à Strasbourg.

Une subvention de fonctionnement de 12 000 € pourrait être allouée à l'association « REIACTIS » (Réseau d'Études International sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique), organisatrice de la manifestation.

#### **1) Contexte**

Les personnes de 60 ans et plus représentent un quart de la population alsacienne et presque 1 alsacien sur 10 a plus de 75 ans.

Les seniors, quels que soient leur origine, leur catégorie socio-économique, leur âge, leur santé sont partie prenante de la société. Leur participation, leur rôle et leur inclusion dans la société sont des enjeux d'autant plus importants qu'ils ont pu être mis en lumière lors des épisodes liés aux crises sanitaires récentes.

## **2) La proposition de l'association REIACTIS**

Dans ce contexte, l'association internationale de chercheurs « REIACTIS » (Réseau d'Études International sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique) organise du 7 au 10 mars 2023 à Strasbourg un colloque international sur les enjeux liés à l'intégration des seniors et des personnes âgées. Cet événement invite la communauté scientifique à débattre avec les professionnels, les acteurs de la décision publique, les acteurs associatifs et les citoyens.

La présentation des journées internationales incluant le programme prévisionnel est jointe en annexe 1.

Des ateliers de design citoyens seront amorcés au cours de l'évènement et se poursuivront ensuite pour inviter un panel de seniors à réfléchir sur des sujets comme par exemple la lutte contre l'isolement, la citoyenneté, la mobilité, la santé et l'accès aux soins. L'objectif est de faire émerger des solutions adaptées pour pallier aux difficultés identifiées par les seniors.

Cette édition strasbourgeoise s'inscrit dans le prolongement du colloque organisé à Metz en février 2020, qui avait rassemblé plus de 900 participants de 33 pays (scientifiques, professionnels, décideurs publics, membres d'organisations de seniors, étudiants). Les journées de mars 2023 à Strasbourg seront l'occasion pour les chercheurs de présenter les travaux qui se sont déroulés suite au colloque de 2020 à Metz.

## **3) Financement de l'évènement**

L'association REIACTIS sollicite la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie à hauteur de 20 000 € pour l'évènement de mars 2023 à Strasbourg.

La Collectivité européenne d'Alsace assurant la gestion du concours financier de la CNSA pour le déploiement des actions de prévention de la perte d'autonomie, il vous est proposé, conformément à l'avis des membres de la Conférence, de soutenir ces journées internationales pour un montant de 12 000 €.

Ce soutien offrira également l'opportunité :

- De donner de la visibilité à la Conférence des financeurs d'Alsace présidée par la Collectivité européenne d'Alsace,
- D'impliquer la Conférence des Financeurs dans une démarche de design citoyen avec des seniors pour mieux définir leurs besoins et leurs attentes.

La convention financière avec l'association REIACTIS rappelle les objectifs du projet, le déroulement de l'évènement et la nécessité de fournir un bilan de celle-ci. La convention est jointe en annexe 2.

La dépense de 12 000 € est inscrite au budget de la Collectivité au titre de l'opération P0980002 en ce qui concerne le versement des subventions.

Le soutien à cet événement vient compléter le programme d'actions 2022 de la Conférence des Financeurs, qui comporte 334 projets pour un montant total d'aide de 3 022 497 € sur les concours de la CNSA auxquels s'ajoutent 159 227 € mobilisés sur les fonds propres de la CeA ainsi que des contributions financières de l'ARS, de la CARSAT Alsace Moselle, de la MSA d'Alsace et de l'AGIRC-ARRCO. Ces projets sont répartis sur l'ensemble du territoire alsacien. Ils contribuent à étoffer l'offre en direction des seniors pour vieillir en bonne santé

en Alsace et en direction des aidants qui accompagnent un proche en perte d'autonomie, pour les soutenir et prévenir leur épuisement.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'accorder à l'association REIACTIS (Réseau d'Études International sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique) une subvention de fonctionnement de 12 000 € pour l'organisation des journées internationales pour l'inclusion et la citoyenneté des seniors, qui se dérouleront du 7 au 10 mars 2023 à Strasbourg. La description de l'évènement est jointe en annexe 1 au présent rapport.
- D'approuver les termes de la convention financière jointe en annexe 2 au présent rapport et m'autoriser à la signer.
- De préciser que la subvention fera l'objet d'un versement unique.
- D'acter que les crédits concernés seront prélevés au Budget Primitif 2022, sur l'imputation budgétaire suivante (annexe A) :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	NATANA	Montant
P098	P098O002	P098E01	T02	(2476) 65-65748-4232	12 000 €
TOTAL					12 000 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY